

COMMUNIQUÉ

Le 10 juin 2021

Les données sur les véhicules du parc automobile ne sont pas utilisées de manière à réduire les coûts et optimiser la sécurité, selon le vérificateur général

WINNIPEG – Le potentiel des données recueillies par les dispositifs de localisation automatique installés sur les véhicules légers de l'appareil gouvernemental n'est pas pleinement exploité, déclare le vérificateur général du Manitoba, Tyson Shtykalo. C'est ce que révèle un nouveau rapport publié aujourd'hui et intitulé *Systèmes de gestion de localisation automatique des véhicules*.

« Les biens du gouvernement doivent être utilisés de manière à optimiser l'efficacité opérationnelle et financière, » dit Tyson Shtykalo. « Malheureusement, les données LAV ne sont pas exploitées à leur pleine mesure, si bien que le gouvernement manque des occasions de réduire les coûts et d'accroître la sécurité, et par le fait même, de réduire les émissions de gaz à effet de serre par la diminution de la consommation de carburant et l'amélioration de la conduite. »

En 2018, l'Organisme de gestion des véhicules gouvernementaux et de l'équipement lourd installait des dispositifs de localisation automatique des véhicules (dispositifs LAV) sur plus de 1 700 véhicules légers qu'utilisent les ministères et les organismes de service spécial. Un dispositif LAV est un appareil qui transmet vers des serveurs infonuagiques des données comme la vitesse et l'emplacement du véhicule, de même que le temps de marche au ralenti. Ces données peuvent ensuite être consultées et analysées par des membres compétents du personnel. Le programme visait, entre autres résultats escomptés, à réduire le temps de marche au ralenti, la vitesse excessive et l'utilisation des véhicules après les heures normales de travail.

Le rapport signale que si les données LAV ont fait l'objet d'une certaine surveillance en ce qui a trait à la vitesse et à la marche au ralenti, les conducteurs qui ne se conformaient pas aux règles en vigueur ne s'exposaient à aucune conséquence claire, et les mesures correctives mises en place étaient minimales. « Nous avons découvert qu'il existe toute une gamme d'approches différentes pour surveiller, signaler et corriger les comportements inacceptables des conducteurs, » indique monsieur Shtykalo. « Lorsque chacun a un calendrier différent et fait le suivi de résultats différents, il est difficile d'obtenir une vue

d'ensemble des progrès réalisés par rapport aux objectifs du programme et de savoir où il serait utile d'apporter des ajustements. »

Pour tenir les conducteurs responsables de leur comportement au volant, les attentes à cet égard devraient être clairement définies et communiquées, selon le vérificateur général. Or l'audit a révélé que les attentes entourant le comportement des conducteurs ne sont pas définies de manière uniforme pour l'ensemble des ministères. « Pour assurer une surveillance efficace et efficiente, la non-conformité des conducteurs doit être clairement définie afin de déterminer les incidents qui nécessiteront un suivi. En l'absence de telles attentes, dit Tyson Shtykalo, les gestionnaires ne savent pas exactement ce qui est autorisé. »

L'audit a également révélé que le programme LAV ne comportait aucun processus centralisé de surveillance. Sans une telle surveillance centralisée, l'adoption d'une approche cohérente et uniforme pour tous les ministères est difficile. Le rapport signale aussi l'absence de rapport public sur le programme ou d'analyse pangouvernementale des progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs du programme. Le manque de rapport public réduit la transparence et l'obligation redditionnelle du gouvernement envers la population manitobaine

Le rapport contient huit recommandations. On peut consulter l'intégralité du rapport au <http://www.oag.mb.ca/reports>.

À PROPOS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU MANITOBA

Le vérificateur général est un haut fonctionnaire de l'Assemblée législative chargé de fournir des garanties et des conseils indépendants aux députés. Au moyen de ses audits, le Bureau du vérificateur général s'efforce de déterminer des moyens d'améliorer le fonctionnement du gouvernement ainsi que la gestion de la performance et la communication à l'égard de cette dernière. Pour plus de renseignements, visitez le site <https://www.oag.mb.ca/fr/>.

Renseignements :

Frank Landry, gestionnaire des communications
204.792.9145

frank.landry@oag.mb.ca